

Si la situation financière inquiète le ministre, qu'il considère le ralentissement de l'expansion économique au pays. Le produit national brut par habitant, au Canada, n'a presque pas augmenté en 1967 par rapport à 1966.

Si le ministre veut savoir la raison des craintes des investisseurs, il n'a qu'à songer au coût de la vie, qui a monté en flèche. Il a augmenté de 4.5 p. 100 l'année dernière. Au cours des quatre dernières années, il a monté de 14 p. 100. Qu'est-ce que cela veut dire, monsieur l'Orateur? Cela veut dire qu'un homme qui gagne \$5,000 par an a vu son pouvoir d'achat diminuer de \$700. La situation actuelle a été créée par l'inflation due à la hausse des coûts. Le ministre des Finances et le ministre du Commerce, qui ont beaucoup parlé des contraintes, n'ont absolument rien fait pour freiner certaines augmentations non justifiées du coût de la vie.

Si le ministre veut savoir pourquoi le dollar canadien pourrait se trouver dans des difficultés, qu'il se souvienne que depuis le jour où il a assumé son poste, il s'est efforcé, d'une part, de maintenir un taux de change fixe et, d'autre part, de conserver un plafond quant aux réserves canadiennes de devises étrangères, ce qui est complètement contradictoire.

Le ministre pourrait aussi penser à l'exode des capitaux canadiens vers les États-Unis à la suite, principalement, de l'appel adressé par le président des États-Unis aux filiales des compagnies américaines établies au Canada pour que leurs profits soient retournés outre-frontière. Je reconnais, qu'il s'agit là d'une situation grave, monsieur l'Orateur, mais qu'a fait le ministre des Finances pour y remédier? On se serait attendu à le voir convoquer les représentants de ces filiales étrangères et leur dire: «Messieurs, vous exercez vos activités en vertu de la loi canadienne et vous jouissez de tous les avantages que vous procure la vie au sein de la société canadienne. Vous utilisez la main d'œuvre canadienne et des matières premières canadiennes. Nous nous attendons à ce que, dans votre politique d'investissements et vos opérations financières, vous ayez présents à l'esprit les intérêts du Canada et non les objectifs financiers d'autres pays». Le ministre aurait dû leur dire qu'il souhaitait les voir obtempérer de bon gré mais qu'en cas de nécessité, il était prêt à présenter au Parlement une loi visant à assurer que ces sociétés manifestent un bon esprit de civisme.

[M. Douglas.]

● (12.50 p.m.)

Le ministre a-t-il parlé ainsi aux sociétés, monsieur l'Orateur? Non. Alors que des millions de dollars passent du Canada aux États-Unis, le ministre des Finances appelle le secrétaire au Trésor à Washington et lui demande ceci: «Auriez-vous l'obligeance de dire aux sociétés qui font affaires au Canada de se conduire comme des Canadiens et non comme des Américains?» Voilà le genre de direction que nous avons eu. Voilà pourquoi le ministre des Finances s'inquiète maintenant de la position du dollar. Si elle est précaire, c'est la faute du gouvernement. (*Applaudissements*)

Les membres de notre parti ne souhaitent pas une crise financière mais, monsieur l'Orateur, pareille crise est beaucoup moins à craindre d'une élection que si l'on garde un gouvernement qui patauge dans le bourbier de sa propre ineptie. Le gouvernement est comme un navire sans boussole, sans carte et sans gouvernail. Et lundi soir dernier, il n'avait même pas de capitaine. En fait, en l'absence du capitaine sur le pont, l'équipage jouait aux dés pour savoir qui le remplacerait. (*Applaudissements*)

Le premier ministre se préoccupe de la tenue d'élections. Il ne s'est guère soucié de déclencher des élections à l'automne de 1965 même si, à peine quelques mois plus tôt, il avait déclaré au Parlement que nous devions nous réunir après le congé parlementaire. Il ne s'en était nullement préoccupé alors.

La solidité financière de notre pays ne souffrira pas autant de la tenue d'élections que de l'incompétence et de l'ineptie du gouvernement. Il n'y a ni solidarité ni unanimité d'opinions au sein du gouvernement. En effet, il a écarté presque toutes les questions importantes dont il a été saisi parce que ses membres ne pouvaient s'entendre sur le parti à prendre.

Le rapport Carter ayant été présenté l'an passé, le ministre des Finances nous a promis un Livre blanc pour septembre, ou à l'automne. Ensuite nous devions l'avoir dès le 1<sup>er</sup> janvier. Le premier ministre a maintenant annoncé que le rapport Carter sera laissé de côté jusqu'après le congrès pour le choix d'un chef...

**Une voix:** Il est trop litigieux.

**M. Douglas:** ... parce qu'il ne veut pas que les candidats à la direction du parti adoptent des positions contradictoires sur le rapport Carter. Chacun sait que le cabinet est divisé sur cette question.